

2022

Rapport d'activité



Syndicat Départemental d'Énergie de Tarn-et-Garonne



Jacques Gayral

Président du SDE 82

édito

Au quotidien, le Syndicat Départemental d'Énergie développe une politique de Transition énergétique articulée autour de la sobriété énergétique et de la production d'énergies renouvelables. Après la mise en place du service « Conseil en Énergie Partagé » répondant aux attentes des communes, le SDE 82 a entamé en 2022 plusieurs démarches pour constituer la Société d'Économie Mixte (SEM) « énergies renouvelables », fruit d'une large concertation d'un groupe d'élus. Pour ce faire, le Syndicat a rencontré des organisations déjà constituées chez nos voisins du Lot-et-Garonne, en Dordogne et dans les Deux-Sèvres. Le Syndicat a aussi réuni plusieurs acteurs institutionnels importants du territoire pour mettre en oeuvre ce projet d'envergure : le Conseil départemental, le Grand Montauban, les 10 intercommunalités, la Chambre d'Agriculture et les opérateurs associés.

Concernant le groupement d'achat, au regard des changements législatifs et réglementaires, le Syndicat coordonnateur a tenu à accompagner les collectivités et les associations d'irrigation dans leurs démarches.

Pour faire suite aux engagements annoncés au début de la mandature, un travail conséquent a été mené par les services afin de pouvoir construire le cadre de la compétence « Eclairage public », composée de la maîtrise d'ouvrage des investissements et de la maintenance des installations d'éclairage.

En tant qu'autorité organisatrice de la distribution d'énergie, le Syndicat a pleinement exercé ses prérogatives dans la poursuite du Plan Pluriannuel d'Investissement pour la période 2023 à 2026. Ce programme s'inscrit dans le contrat de concession avec Enedis et permet de réajuster tous les 4 ans l'évolution du schéma directeur d'investissement afin d'améliorer la qualité de desserte de l'électricité.

Enfin, je remercie vivement l'ensemble des équipes du SDE 82 pour leur dynamisme et leur implication chaque jour auprès de nos membres.

sommaire

TRAVAUX DES ÉLUS.....	3
DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES	4
DÉVELOPPER LES INFRASTRUCTURES ET RÉSEAUX	5
MOBILITÉ DURABLE.....	12
PROMOUVOIR L'UTILISATION RATIONNELLE DE L'ÉNERGIE.....	13
DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DES USAGERS.....	14
MOYENS HUMAINS	16
RESSOURCES FINANCIÈRES	18

A noter : le SDE 82 est désigné indifféremment « SDE 82 » ou le « Syndicat »

Rapport d'activité 2022 édité par le SDE 82 - Directeur de la publication : Jacques Gayral • Rédaction : Lénéaïc Pineau et Muriel Beautru • Conception graphique : Agiteo Impression : Techniprint • Tirage : 500 exemplaires • Crédit photos : SDE 82

Travaux des élus



62 délibérations votées en 2022

58 par le Comité syndical - 4 par le Bureau syndical

Retrouvez l'intégralité
des délibérations
adoptées sur le site
sde82.fr
rubrique « publications »

LES PRINCIPALES RÉUNIONS

Janvier

- Comité de pilotage transition énergétique
- Présentation de la concession électrique et de ses enjeux aux élus
- Commission consultative des services publics locaux (CCSPL)

Février

- Commission des finances
- Bureau syndical
- Inauguration de la chaufferie-bois de Verlhac-Tescou
- Assemblée Générale à Saint Loup

Mars

- Participation au forum climat énergie organisé par la DDT82

Avril

- Comité consultatif local (CCL) Beaumont de Lomagne
- CCL Lavit de Lomagne
- CCL Pays de Serres
- CCL Bouillac Verdun-sur-Garonne
- Rencontre GRDF
- CCL Castelsagrat Moissac
- CCL Caylus Saint-Antonin

Mai

- CCL de Lafrançaise
- CCL de Lauzerte
- Comité de pilotage transition énergétique
- CCL la Villedieu du Temple
- Commission des finances
- Bureau syndical

Juin

- CCL Mirabel Puylaroque Montpezat
- Assemblée Générale à Albias
- CCL Montauban Sud-Est
- CCL Sud Garonne
- CRAC gaz
- CCL Sud Tarn et Garonne

Juillet

- CAO marché fourniture de bornes

Août

- Lancement étude hydroélectricité Lamothe Capdeville et Reynies

Septembre

- Commission des finances
- Bureau syndical
- Comité de pilotage transition énergétique

- Assemblée Générale à Lafrançaise

- Présence du SDE 82 au Congrès FNCCR à Rennes

Octobre

- Présence du SDE 82 au 1^{er} Salon des maires à Nègrepelisse
- Audit GRDF, EDF, ENEDIS

Novembre

- Commission des travaux
- Commission des finances
- Bureau syndical

Décembre

- Assemblée Générale à Montbartier



AG de septembre à Lafrançaise

Développer les énergies renouvelables

CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE « ÉNERGIES RENOUVELABLES »

Le SDE 82, reconnu comme spécialiste de l'énergie depuis plus de 80 ans, a opté pour compléter son accompagnement des collectivités par un outil opérationnel d'investissement. Déjà présent par le biais d'un groupement d'achat d'énergies et de conseillers en énergie qui dessinent les trajectoires vers la sobriété des collectivités, le Syndicat a travaillé toute l'année 2022 à la création d'un levier supplémentaire : une Société d'Économie Mixte dont l'objet est d'accompagner des projets de sites de production d'énergies renouvelables. Fruit du travail d'un groupe d'élus, la constitution de cette SEM est l'aboutissement d'une réflexion qui les a amenés à rencontrer les SEM des départements des Deux-Sèvres, de Dordogne, Lot-et-Garonne et de la Nièvre et à s'inspirer de leurs réussites, tout en comprenant les écueils rencontrés. Des relations d'amitié sont nées, prélude à des accords opérationnels, qui permettront par la suite d'envisager un démarrage serein.



Structuration de la SEM

Pour constituer le capital de la SEM, le SDE 82 a voté sa participation au capital de la société pour un montant de 3,5 M € et a choisi de faire appel à deux partenaires privés. Ancrée sur son territoire, la future SEM développera des projets dont la valeur ajoutée bénéficiera à l'économie locale.

Les communes et autres collectivités ayant un projet ou souhaitant un accompagnement peuvent contacter la SEM au 05 32 73 99 50.

CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES THERMIQUES



Le SDE 82 s'est porté candidat au pilotage d'un contrat de développement territorial des énergies renouvelables thermiques (biomasse, géothermie, solaire thermique) pour la période 2023-2026.

Ce dispositif, accompagné par l'ADEME, permet par une seule candidature, la mobilisation de financements pour un groupe de projets qui, individuellement n'auraient pas été éligibles au Fonds Chaleur. Dans ce cadre, le SDE 82 pourra assurer l'animation territoriale en vue de faire émerger des projets ainsi que la gestion déléguée des aides financières pour les bénéficiaires.



Renforcer, Développer et Sécuriser les infrastructures et réseaux



378 opérations
sous maîtrise d'ouvrage
du SDE 82



11 421 338 €
de travaux



Électrification rurale



306 chantiers



80 renforcements
4 609 722 €



93 sécurisations
2 770 092 €



105 raccordements
1 870 977 €



10 dissimulations
770 233 €

- 81 extensions éparses
- 24 lotissements dont 3 communaux et 21 privés



TRAVAUX DE RENFORCEMENT



80 renforcements



4 609 722 €

COMMUNE	LIBELLÉ DOSSIER	COÛT (€)
P2003 Tourelles(TX)	ALBIAS	51 666,84
P60 Gratis(TX)	ALBIAS	35 793,01
P1 Bourg et P8 Gare	ALBIAS	21 778,63
P3 Sainte Marie	AUTERIVE	28 244,82
P2 Montagne	BRESSOLS	42 869,38
P37 Crouzailles	BRESSOLS	4 867,01
P2017 Barrie	BRESSOLS	62 862,49
P20 Galabru	BRESSOLS	85 193,26
P22 Bouyssière T2	BRESSOLS	28 466,31
P16 Bourg(TX)	BRESSOLS	69 817,75
P17 Perrayre	BRUNIQUEL	63 887,11
P1 Campsas	CAMPASAS	68 774,30
P27 Lamothe	CASTELMAYRAN	49 973,26
P14 Bellevue	CAYLUS	133 212,10
P2010 Des Villas	CAYRAC	54 354,97
P18 Pechedelverre	CAZES-MONDENARD	45 461,46
P10 Carretou	CORBARIEU	135 830,54
P19 Bessies	CORDES-TOLOSANNES	14 621,72
P14 Boulbène(TX)	DIEUPENTALE	62 236,86
lié au LTC la Chapelle (TX)	DONZAC	96 163,95
P29 Medecin(TX)	DUNES	57 012,11
P12 Bardis Basses 2	GENEBRIERES	12 735,59
P2 Bourg(TX)	GRISOLLES	246 873,19
P43 de la Republique(TX)	LABASTIDE-ST-PIERRE	93 142,69
P18 Caminas	LACOURT-ST-PIERRE	94 168,17
P50 Gendarmerie (lié TJ base)	LAFRANCAISE	68 573,78
P90 Cansalade	LAFRANCAISE	89 027,65
P5 Terre Blanque(TX)	LAMOTHE-CUMONT	33 425,68
P12 Maison de retraite(TX)	LARRAZET	60 109,45
P25 Singlas	LARRAZET	8 591,47
P18 Caparrouy	LARRAZET	21 237,83
P22 Les Estouards(TX)	LA-SALVETAT-BELMONTET	36 502,58
P43 Lalbarede(TX)	LAUZERTE	132 018,67
P42 Figuary	LA-VILLE-DIEU-DU-TEMPLE	102 486,08
P10 Les Parets(TX)	LEOJAC-BELLEGARDE	98 736,96
P8 Labastidelle	LEOJAC-BELLEGARDE	42 789,35
P41 Eglise	L'HONOR-DE-COS	8 370,02
P4 Lavergne	L'HONOR-DE-COS	55 329,24
P8 La Vaysse	LOZE	17 892,14
P7 Pateau (lié à ext lannes)	MALAUSE	17 423,29

COMMUNE	LIBELLÉ DOSSIER	COÛT (€)
MANSONVILLE	P18 Parquieres	22 153,54
MANSONVILLE	P4 Pelefigues(TX)	28 167,16
MARIGNAC	P5 Eglise	25 943,03
MIRABEL	P43 Pessoles	20 803,91
MOLIERES	P23 La Gare	19 189,73
MONCLAR-DE-QUERCY	P10 Saint Laurent	65 695,25
MONTAIGU-DE-QUERCY	P20 Bioule	95 056,13
MONTAIGU-DE-QUERCY	P32 Bernadas	52 867,55
MONTBETON	P2037 Pitot	51 574,69
MONTBETON	P33 Croix de Ségaud ltp jr pro	195 447,94
MONTEILS	P22 Grinhard	38 992,36
MONTESQUIEU	P31 Lagarrigue	69 572,53
MONTESQUIEU	P30 Labaysse(TX)	127 039,08
MONTRICOUX	P21 Petrou (lié à Ext)(TX)	37 195,35
PARISOT	P8 Causseviel	1 306,21
PARISOT	P38 Vigueris	109 876,75
PUYCORNET	P11 Pouchette	118 719,03
PUYGAILLARD-DE-QUERCY	P3 Cougiroud(TX)	48 436,00
PUYGAILLARD-DE-QUERCY	P1 Raully	45 872,36
PUYLAGARDE	P19 Mathieu(TX)	74 955,41
PUYLAROQUE	P1 Village	1 328,99
REALVILLE	P1 Réalville	17 551,32
SAVENES	P24 Destarac	79 850,44
SAVENES	P17 Faure(TX)	81 524,63
SEPTFONDS	P18 Bartalbenque	571,07
SEPTFONDS	P9 Route de Monteils	43 247,06
SEPTFONDS	P18 Bartalbenque	90 582,33
ST-ETIENNE-DE-TULMONT	P9 Village	79 739,23
ST-ETIENNE-DE-TULMONT	P20 Gatilles	89 183,59
ST-ETIENNE-DE-TULMONT	P40 Al Rey	59 115,98
ST-NAUPHARY	P1 Perayrols	57 502,33
ST-NICOLAS-DE-LA-GRAVE	P11 Manson	17 654,47
ST-PORQUIER	P31 Ste Catherine	49 284,42
VAISSAC	25 Les Castels	2 428,13
VAISSAC	P12 Boissieres 2	31 422,62
VAISSAC	P27 Les Agots	14 790,66
VAISSAC	P35 Boudis	38 032,32
VAREN	P12 Bourg	79 898,39
VERDUN-SUR-GARONNE	P58 Soulie	54 297,46
VILLEBRUMIER	P1 Village	20 331,47



TRAVAUX DE SÉCURISATION



93 chantiers



2 770 092 €

COMMUNE	LIBELLÉ DOSSIER	COÛT (€)
AUCAMVILLE	P1 Aucamville	25 656,29
AUCAMVILLE	P12 Capmas	11 093,15
BELBEZE-EN-LOMAGNE	P3 Salette	12 563,96
BESSENS	P2 La Peyrière	4 546,55
BIOULE	P3 Viguerie et P Les Mondettes(TX)	37 847,50
BRUNIQUÉL	P20 Istournel	43 565,49
BRUNIQUÉL	P36 Carrefour	3 152,17
CASTANET	P9 Caussanel(TX)	36 310,58
CASTELSAGRAT	P9 Pont de Lapeyre	40 070,46
CASTELSAGRAT	P18 Cabanas	25 971,04
CASTELSAGRAT	P31 Fontes	18 305,18
CASTELSAGRAT	P12 Singlandou	74 716,37
CASTERA-BOUZET	P9 Poutestou	15 981,33
CASTERA-BOUZET	P3 Villeneuve	19 620,27
CASTERA-BOUZET	P8 Bazaillas	17 196,28
CAYLUS	P4 Caussanuts	84 168,65
CAYLUS	P73 Mas de Molinier (TX)	48 682,17
CAYLUS	P78 Cujoulou	34 239,09
CAZES-MONDENARD	P84 Falmon	14 410,01
CAZES-MONDENARD	P38 Cazillac	11 018,89
DIEUPENTALE	P1 Bourg	5 297,86
DUNES	P6 Labourisse(TX)	25 227,42
DURFORT-LACAPELETTE	P1 La Thomaze	16 418,97
GARGANVILLAR	P24 Bois Grand	18 590,77
GARIES	P11 Thomas	7 629,07
GARIES	P4 Coutelous	21 217,03
GARIES	P10 Carat	27 819,78
GINALS	P9 Perviquières	17 891,82
GINALS	P7 Lardaille	22 593,80
GRAMONT	P12 Bois Barrat	8 348,36
LABASTIDE-DU-TEMPLE	P4 Eglise Tr 2	119 909,83
LAFITTE	P9 Margoutet	7 471,82
LAMOTHE-CAPDEVILLE	P16 Bourdales	18 206,30
LAPENCHE	P8 Castanet	18 505,57
LAUZERTE	P5 St Martin	21 780,35
LAUZERTE	P4 Chapelle	26 013,81
MANSONVILLE	P1 Mansonville(TX)	57 365,09
MANSONVILLE	P12 Pourquies(TX)	38 435,55
MANSONVILLE	P7 Bernes(TX)	80 293,09
MARIGNAC	P4 Couders	23 356,95
MAS-GRENIER	P3 Caydayries	18 601,67
MEAUZAC	P23 Lamotte	68 146,78
MEAUZAC	P7 Rounels	54 127,08

COMMUNE	LIBELLÉ DOSSIER	COÛT (€)
MIRABEL	P35 Larriere	40 576,54
MIRABEL	P41 Gesse	4 757,72
MOLIERES	P30 Valade	14 692,22
MONCLAR-DE-QUERCY	P46 Nathalis(TX)	25 463,84
MONCLAR-DE-QUERCY	P15 Lias	14 017,44
MONCLAR-DE-QUERCY	P60 Tibas	7 121,32
MONTAIGU-DE-QUERCY	P22 Rouquat	33 174,86
MONTAIGU-DE-QUERCY	P60 Moulin de Jordy	39 844,43
MONTBARTIER	P10 Baragnon	9 541,57
MONTBARTIER	P6 Falbas	28 880,36
MONTESQUIEU	P3 La Garouille	7 253,28
MONTPEZAT-DE-QUERCY	P40 Rouby(TX)	35 148,64
MONTPEZAT-DE-QUERCY	P23 Cambas	35 289,42
MONTRICOUX	P32 La Nauze	6 493,80
MOUILLAC	P4 La Pech(TX)	65 210,97
MOUILLAC	P5 Cavallé(TX)	62 666,47
ORGUEIL	P3 Rieux	55 669,49
PARISOT	P23 Pontet(TX)	7 798,61
PUYCORNET	P4 Lafargues	51 694,89
PUYLAGARDE	P15 Benac	30 065,38
PUYLAGARDE	P3 Les Granges	16 516,84
PUYLAGARDE	P26 Fitte	15 508,32
PUYLAROCHE	P26 Lolmadel(TX)	31 625,82
REALVILLE	P26 Beausoleil(TX)	15 057,89
SAUVETERRE	P7 Cabanel	35 077,87
SAVENES	P13 Blanchets Hauts(TX)	16 729,57
SEPTFONDS	P1 Eglise	7 096,34
SEPTFONDS	P4 Charles	48 095,74
SERIGNAC	P21 Crouzet	21 688,87
SERIGNAC	P6 Marmont	25 015,97
ST-ANTONIN-NOBLE-VAL	P57 Penayrols(TX)	96,00
ST-ANTONIN-NOBLE-VAL	P21 Four à Chaux	203 177,29
ST-ANTONIN-NOBLE-VAL	P50 Ponget(TX)	36 643,32
ST-ETIENNE-DE-TULMONT	P58 Caretiere	51 515,10
ST-GEORGES	P12 La Magdelaine(TX)	4 254,94
ST-PAUL-D'ESPIS	P18 Guyraudelle(TX)	25 744,50
ST-PAUL-D'ESPIS	P22 Pignes(TX)	15 509,45
ST-PAUL-D'ESPIS	P12 Bedel(TX)	5 838,17
ST-PAUL-D'ESPIS	P1 St Paul-d'Espis	22 501,29
ST-PAUL-D'ESPIS	P11 Guiraudou	17 432,61
ST-PAUL-D'ESPIS	P25 Tenderas	18 236,01
ST-PAUL-D'ESPIS	P20 Eglise	19 009,75
ST-VINCENT-LESPINASSE	P6 Segui	35 133,39
VAISSAC	P12 Boissieres	72 583,34
VAISSAC	P54 Les Benets	16 625,50
VAISSAC	P43 Courts	23 678,95
VARENNES	P10 Bel Air	18 606,31
VAZERAC	P8 Caylac	54 037,87
VERDUN-SUR-GARONNE	P7 Campets	5 128,32
VERDUN-SUR-GARONNE	P14 Najats	14 201,16

RACCORDEMENTS AU RÉSEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ



105 raccordements



1 870 977 €

COMMUNE	NB DOSSIERS	COÛT (€)	COMMUNE	NB DOSSIERS	COÛT (€)
AUTY	1	6 135,41	MALAUSE	1	8 284,83
AUVILLAR	2	31 357,88	MANSONVILLE	1	26 308,56
BELVEZE	1	11 975,15	MAS-GRENIER	1	7 206,89
BIOULE	2	10 579,84	MEAUZAC	3	30 269,07
BOUILLAC	1	7 992,91	MIRABEL	2	21 323,63
BRASSAC	1	38 558,74	MONTAIGU-DE-QUERCY	2	30 138,99
BRESSOLS	6	213 500,64	MONTBARTIER	2	41 113,79
CANALS	1	7 700,32	MONTBETON	9	444 736,19
CASTELMAYRAN	1	11 321,02	MONTEILS	4	41 684,26
CASTELSAGRAT	1	11 634,38	MONTESQUIEU	1	9 997,92
CAZES-MONDENARD	1	58 503,55	MONTPEZAT-DE-QUERCY	1	12 854,19
CORDES-TOLOSANNES	0	30 523,98	NOHIC	1	5 927,21
DIEUPENTALE	4	138 055,58	ORGUEIL	1	4 583,60
DONZAC	1	48 072,96	PARISOT	2	18 830,62
DURFORT-LACAPELETTE	1	9 223,72	POMPIGNAN	1	8 771,90
ESCATALENS	1	8 167,79	PUYCORNET	1	6 402,17
FABAS	1	6 654,28	PUYGAILLARD-DE-QUERCY	1	10 253,12
FINHAN	1	23 772,12	REALVILLE	1	10 631,64
GARGANVILLAR	1	14 812,49	SEPTFONDS	1	16 780,42
GARIES	1	10 554,26	SERIGNAC	1	12 997,05
GENEBRIERES	1	7 798,45	ST-AMANS-DU-PECH	1	29 032,27
LABARTHE	1	8 081,09	ST-CIRICE	1	14 461,49
LABASTIDE-DU-TEMPLE	1	6 878,46	ST-ETIENNE-DE-TULMONT	3	24 014,98
LABASTIDE-ST-PIERRE	3	25 841,03	ST-MICHEL	1	9 433,25
LACOURT-ST-PIERRE	1	10 477,83	ST-NAUPHARY	1	7 837,38
LAFRANCAISE	2	28 644,86	ST-NICOLAS-DE-LA-GRAVE	2	20 418,03
LAMOTHE-CAPDEVILLE	1	6 372,38	ST-VINCENT-LESPINASSE	1	8 678,27
LA-SALVETAT-BELMONTET	1	4 729,46	VAISSAC	2	27 904,91
LA-VILLE-DIEU-DU-TEMPLE	4	50 158,38	VALEILLES	1	14 621,59
LEOJAC-BELLEGARDE	3	19 599,27	VERDUN-SUR-GARONNE	4	22 350,17
LES BARTHES	2	28 878,85	VILLEBRUMIER	2	26 571,45



Lancement de la commission travaux

Dans le cadre des nombreuses demandes d'installation de bornes de recharge exprimées auprès du SDE 82 au 1^{er} semestre 2022 et de la réalisation du schéma directeur de déploiement des IRVE, la constitution d'une commission travaux composée d'élus et d'agents pour planifier des travaux est apparue nécessaire. Les planifications des travaux d'éclairage public et d'électrification rurale sont également concernées par ce besoin.

Qualification des documents d'urbanisme

Le SDE 82 intervient en appui technique pour proposer et chiffrer les solutions de raccordement électrique, dans le respect des dispositions arrêtées par délibération du Comité syndical. La décision finale appartient à l'autorité compétente qui délivre les autorisations d'urbanisme.

1898 demandes instruites :

- 677 certificats d'urbanisme
- 455 déclarations préalables
- 715 permis de construire
- 51 permis d'aménager



TRAVAUX DE DISSIMULATION



10 dissimulations



770 233 €

COMMUNE	LIBELLÉ DOSSIER	COÛT (€)	STATUT
BRUNIQUEL	Rue de la Fraternité	146 813,75	rural
DIEUPENTALE	Rue du Général Larroque (1)(TX)	85 444,29	rural
LABASTIDE-DU-TEMPLE	Route de Castelsarrasin(TX)	31 813,68	rural
MONTAUBAN	Rue Victor Bergis(TX)	29 795,97	urbain
MONTPEZAT-DE-QUERCY	Route de Molières RD 20	60 089,71	rural
NEGREPELISSE	Avenue du Colombier (T3)	157 915,98	urbain
NEGREPELISSE	Place de Las Graves	86 526,10	urbain
POMPIGNAN	Chemin de Faillères	70 798,42	rural
PUYLAROCQUE	Avenue Louis Bessières	10 219,86	rural
REALVILLE	Boulevard Virazels(TX)	90 815,76	rural



Travaux sur le réseau de télécommunication liés à des opérations d'électrification rurale



18 opérations connexes
à l'électrification rurale sur
les réseaux de télécommunication



415 375 €
de travaux mandatés



15 communes
où le SDE 82 est intervenu



COMMUNE	NB DOSSIERS	COÛT (€)
BRESSOLS	Renfo P2017 Barries	19 289,92
	Renfo BTA P16 Bourg(TX)	10 377,67
BRUNIQUEL	Dissi Rue de la Fraternité	20 585,43
CORBARIEU	Diss. BT Rue Carnot	13 637,34
GRISOLLES	Renfo P2 Bourg (TX)	61 052,02
LABASTIDE-DU-TEMPLE	Sécu P4 Eglise Route de Castelsarrasin	13 993,08
LARRAZET	Renfo - P12 Maison de retraite	22 441,76
L'HONOR-DE-COS	Renfo - P4 Lavergne	15 406,06
MOISSAC	Dissi Avenue du Chasselas	17 280,38
MONTPEZAT-DE-QUERCY	Dissi - Route de Molières	10 939,30
NEGREPELISSE	Dissi- Avenue du Colombier (T3)	45 967,34
	Dissi - Place de Las Graves	20 711,63
REALVILLE	Lié à dissi Boulevard Virazels	27 890,09
SEPTFONDS	Dissi - Rue Henry Rey	35 814,16
ST-ANTONIN-NOBLE-VAL	Sécu P21 Four à Chaux	45 392,71
ST-ETIENNE-DE-TULMONT	Renfo P9 Village	10 919,95
	Lié au Renfo P15 Seyne	14 322,04
VILLEBRUMIER	Renfo - P1 Village	9 354,30



Éclairage public



**48 dossiers
réceptionnés**



**984 938 €
de travaux payés**



34 communes
où le SDE 82 a réalisé des travaux
d'investissement en EP

30 opérations liées à l'électrification rurale

COMMUNE	N° POSTE - LIBELLÉ	COÛT (€)
BRESSOLS	Renfo Barrie	20 373,73
	Renfo Lié P22 Bouyssière T2	584,05
	Renfo P16 BOURG(TX)	3 221,66
CAMPASAS	Renfo P1 Campsas	1 432,22
CAMPASAS	Lié au renfo P6 Marguerite	3 750,88
CAYLUS	Renfo P14 Bellevue	46 331,11
DIEUPENTALE	secu P1 Bourg	1 380,55
DIEUPENTALE	lié à Dissi Gén Larroque (1°T)	88 767,61
GRISOLLES	Renfo P2 Bourg(TX)	79 132,61
LABASTIDE-DU-TEMPLE	secu P4 Eglise Tr2	2 327,52
LARRAZET	Renfo P12 Maison de retraite(TX)	4 341,46
MOLIERES	Renfo P1 Bourg	4 140,70
MONTAUBAN	dissi Jacques Cyprien Portal	38 741,79
MONTAUBAN	dissi Victor Bergis	23 778,25

COMMUNE	N° POSTE - LIBELLÉ	COÛT (€)
MONTPEZAT-DE-QUERCY	Dissi Route de Molières	19 906,53
MOUILLAC	lié à la sécu P5 Cavallé	677,92
NEGREPELISSE	dissi Avenue du Colombier (T3)	59 014,06
NEGREPELISSE	dissi Place de Las Graves	31 321,73
PUYCORNET	secu P4 Lafargues	2 085,24
REALVILLE	lié à Dissi Boulevard Vira(TX)	22 270,74
REALVILLE	Renfo P1 Réalville	4 631,08
REYNIES	Renfo P10 Carretou	4 360,37
SEPTFONDS	dissi Rue Henry Rey	43 336,14
SEPTFONDS	lié à la Sécu P1 Eglise	1 473,91
ST-ETIENNE-DE-TULMONT	lié au Renfo P15 Seyne(TX)	14 622,80
VAISSAC	renfo P12 Boissiere	14 152,84
VERDUN-S/-GARONNE	secu P7 Campets	1 024,82
VERDUN-S/-GARONNE	secu P14 Najats	1 153,25
VILLEBRUMIER	renfo P1 Village	5 769,64

18 réalisations dissociées de l'électrification rurale réceptionnées en 2022

COMMUNE	OBJET - LIEU	COÛT (€)
ANGEVILLE	Route des Jauberts	18 666,73
	Chemin du Moulin	16 638,70
BESSENS	Chemin de la Peyrière	35 222,96
BIOULE	Lotissement Les Bourrels	15 195,92
BOURRET	Remplacement lanternes	11 942,87
CAZES-MONDENARD	Impasse Saraillé	17 835,30
	City Park	19 145,34
CORBARIEU	Cité Monplaisir	5 683,04
DURFORT-LACAPELETTE	Remplacement lanternes (TR2)	13 341,19
GASQUES	Remplacement lanternes (TR 2)	13 324,85
	Remplacement lanternes (T.3)	11 183,88
	Remplacement lanternes Bourg	8 915,46
LAUZERTE	Remplacement lanternes Bourg	18 202,50
MONTPEZAT-DE-QUERCY	Remplacement BF et boules	41 789,79
	Remplacement BF (2ème T)	42 847,28
ST-CLAIR	Remplacement lanternes (TR1)	9 085,80
VALENCE-D'AGEN	Place Nationale	130 597,78
VERFEIL-SUR-SEYE	Remplacement lanternes Bourg	11 213,96

Entretien des installations lumineuses



Au 31 décembre 2022 :

- **79** contrats d'entretien sont en vigueur,
- conclus auprès de **13** entreprises prestataires qui assurent la maintenance de **9 325 foyers lumineux**.
- Montant des subventions versées par le SDE 82 aux communes = **26 043 €**.

Contrats d'entretien

L'ancienne prestation d'aide au choix d'entreprise pour la maintenance des réseaux d'éclairage public auprès des communes s'est arrêtée à la fin de l'année 2022. Jusqu'à l'échéance des contrats, le SDE 82 continue d'accompagner les communes dans le cadre des aides prévues.



Subventions versées par le SDE 82
aux communes pour les opérations
d'investissement :

605 061 €

Pour les investissements en éclairage public :

• 447 682 euros / 78 réalisations

Pour le remplacement des sources énergivores :

• 157 379 euros / 44 opérations

Vers une nouvelle politique d'éclairage public

Tout au long de l'année 2022, le SDE 82 a préparé la prise de la compétence « éclairage public » pour sa mise en oeuvre effective au printemps 2023 pour l'investissement et la fin de l'année pour sa maintenance.

L'éclairage public est un sujet porteur de forts enjeux énergétiques, environnementaux et financiers. La mutualisation à l'échelle du SDE 82 permettra aux communes, qui le souhaitent, de rationaliser les coûts et la gestion du patrimoine, de bénéficier d'un achat groupé performant pour le matériel d'éclairage public, d'optimiser la performance (énergétique, qualité de l'éclairage, sécurité des installations, coûts de fonctionnement...), de fédérer les moyens techniques et humains, d'améliorer la planification et le suivi technique/administratif des opérations réalisées. Le Comité syndical a délibéré en décembre 2022 pour définir ce nouveau modèle économique.



Commune de Lapenche



Géoréférencement

Depuis le lancement de l'opération, 133 communes ont confié au SDE 82 la mission de géolocalisation de leurs réseaux sensibles d'éclairage public ou réseaux de chaleur.

En 2022, **36 commandes ont été exécutées.**

Longueurs géoréférencées en mètres linéaires

TYPOLOGIE DES RÉSEAUX	2019	2020	2021	2022	LONGUEUR TOTALE PAR TYPOLOGIE
Éclairage public aérien/façade	18 906	226 828	67 076	78 441	391 251
Éclairage public souterrain	38 479	335 577	103 356	99 189	576 601
Réseau de chaleur	833	6 350	746	741	8 670
Réseau incertain (inclassable)	94	10 339	3 835	3 990	18 258
Longueur totale géolocalisée	58 312	579 094	175 013	182 361	994 780

Mobilité durable



BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Fin 2022, le SDE 82 exploite 94 bornes. En Tarn-et-Garonne, la fréquentation des bornes du Syndicat a notablement augmenté sur l'année 2022, bien qu'une baisse sensible ait été constatée à l'issue du changement de tarif après le 1^{er} avril 2022 lors de la tarification à la durée de connexion. Jusqu'alors, le service rendu aux usagers était quasi gratuit.

Évolution annuelle du nombre de recharges

2017	2018	2019	2020	2021	2022
1 052	4 732	7 758	10 438	23 769	31 066



Borne de recharge – Malause

RENOUVELLEMENT DU MARCHÉ DE FOURNITURE DE BORNES

Afin de poursuivre le développement de la mobilité décarbonée sur le territoire, une consultation pour la fourniture d'infrastructures de recharge a abouti à la signature d'un marché pour une durée de un an. Ce marché à bons de commande comprend 2 lots : lot 1 bornes accélérées pour un montant maximal de 450 000 € et lot 2 bornes rapides pour un montant maximal de 140 000 €.

LE SCHÉMA DIRECTEUR INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES (IRVE)



La décarbonation des transports et l'électrification du parc automobile d'ici 2030 impliquent un déploiement massif des infrastructures de recharge ouvertes au public.

En mars 2022, les 13 syndicats d'énergie d'Occitanie ont engagé une démarche conjointe pour l'élaboration de leur schéma directeur IRVE respectif dans l'objectif de planifier le déploiement des stations de recharge ouvertes au public, tous maîtres d'ouvrage confondus à un horizon de temps opérationnel (3 ans) et plus prospectif (> 5 ans).

D'après les scénarios de modélisation des besoins du territoire (contexte socio-économique, mobilités), 1 200 à 2 100 points de charge seraient nécessaires pour couvrir la demande de recharge sur le département, dont 93 % à destination des usages résidentiels et 7 % à destination des usages de transit et touristiques.

Le Schéma Directeur IRVE s'inscrit dans une logique de coordination et d'anticipation des besoins en maillage des IRVE sur le territoire afin d'assurer la meilleure adéquation possible de l'offre de recharge aux besoins des usagers. Le SDE 82 s'inscrit pleinement dans la réflexion du schéma régional d'implantation.

Promouvoir l'utilisation rationnelle de l'énergie



LE CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ

Le service Conseil en Énergie Partagé (CEP) intervient sur l'ensemble du département. Fin 2022, 53 collectivités territoriales dont 50 communes et 3 communautés de communes ont adhéré à ce service, qui est composé de 3,5 postes de conseillers (2 postes bénéficient de l'aide financière de l'ADEME).

Cette nouvelle organisation a su répondre aux besoins des communes en réalisant des bilans énergétiques « initiaux » et en définissant des plans d'actions à l'échelle de la collectivité. En effet, 86% des collectivités adhérentes au service CEP ont bénéficié de conseils personnalisés en matière de sobriété énergétique et d'énergies renouvelables. Au total, 115 études ont été menées par ce nouveau service sur le territoire de Tarn-et-Garonne pour le compte des communes.

LES CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE (CEE)

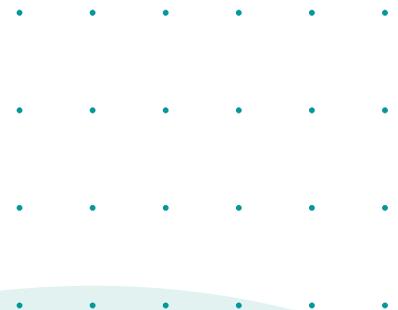
Au cours de l'année, le SDE 82 finalise la vente des CEE collectés sur l'année n-1 et prépare la vente de ceux de l'année en cours.

	CEE VALORISÉS EN 2021	CEE VALORISÉS EN 2022
Volume	17 883 144 kWh cumac	11 851 010 kWh cumac
Date de dépôt du dossier	22/12/2021	20/12/2022
Date de notification du dossier	25/03/2022	
Date de la vente	22/09/2022	
Prix de vente	6,135 €/MWh	
Montant de la vente	109 713,09 €	
Regroupement	SDE 82 plus de 32 communes	SDE 82 plus de 30 communes
Montant reversé aux communes	76 649,43 €	

ACCOMPAGNEMENT À LA DÉMARCHE D'EXTINCTION NOCTURNE

Le SDE 82 accompagne les collectivités qui souhaitent éteindre l'éclairage public nocturne en mettant à disposition un modèle de délibération et d'arrêté de police ainsi que la fourniture de panneaux de signalisation routière.

Fin 2022, 75 communes éteignaient l'éclairage public pendant la nuit (soit 38% des communes du territoire), dont 29 communes supplémentaires recensées en 2022.



Défendre les intérêts des usagers



RAPPORT D'ACTIVITÉS DU CONTRÔLE DE CONCESSION ÉLECTRICITÉ ET GAZ

La mission de contrôle des concessions est inscrite dans l'organisation du service de distribution publique de l'électricité et de gaz. Ce contrôle permet d'approfondir l'analyse des différents indicateurs d'évaluation de la qualité d'exécution des missions de service public confiées aux concessionnaires ENEDIS, EDF dans le cadre des tarifs réglementés et GRDF, en ciblant les sujets

présentant de forts enjeux pour le SDE 82 et ses membres. Pour cet exercice, le SDE 82 a souhaité enrichir son analyse en associant un cabinet expert sur les domaines de l'électricité et du gaz. Les audits ont eu lieu en octobre et les réponses complémentaires ont été transmises courant novembre 2022.



ENEDIS

Le concessionnaire a fortement amélioré la production et la fiabilisation des indicateurs et des données relatifs à la « clientèle distributeur » à la suite de la migration du système d'information et à la normalisation des indicateurs de performance.

Le SDE 82 a fait part de son souhait d'obtenir des éléments complémentaires sur le temps moyen de coupure subi par l'utilisateur (critère B) évité par les opérations de pose de générateur et travaux sous tension, la géolocalisation des incidents HTA, la liste des affaires du schéma directeur d'investissement (SDI) et du programme pluriannuel d'investissement (PPI) ainsi que le détail des opérations de maintenance hors élagage.

EDF

Dans le cadre de la crise sanitaire, au plan national, le concessionnaire a décidé en novembre 2021 de mettre fin aux coupures d'alimentation pour impayés de ses clients particuliers tout au long de l'année ; la coupure a été remplacée par une limitation de puissance à 1 KVA. D'autre part, il a amélioré son taux de réponse aux réclamations sous 30 jours bien que le nombre de réclamations ait augmenté. Le SDE 82 a en revanche identifié un certain nombre de données manquantes, notamment sur les réclamations pour les contrats en Tarifs Réglementés de Vente.

GRDF

L'exhaustivité des données communiquées au SDE 82 a été améliorée par le concessionnaire, notamment les données de surveillance et de maintenance des ouvrages. Le SDE 82 a fait part de son souhait d'obtenir des éléments concernant l'inventaire technique des branchements individuels ainsi que l'inventaire comptable des branchements particuliers.

GROUPEMENT D'ACHAT D'ÉLECTRICITÉ

En mars 2022, **E-pango**, attributaire du lot 2 pour les puissances supérieures à 36 KVA dans le cadre du groupement d'achat coordonné par le SDE 82, s'est vu suspendre son autorisation d'exercer l'achat d'électricité pour revente par le ministère de la Transition énergétique. EDF est alors désigné par le ministère en tant que fournisseur de secours transitoire et reprend l'ensemble des points de livraison concernés dans son périmètre.

Cette situation sans précédent n'étant pas totalement encadrée par les pouvoirs publics, notamment dans le cadre de groupements d'achats, le SDE 82 a été fortement mobilisé pour accompagner et défendre les acheteurs publics rattachés à ce lot. Dans ce contexte, il a saisi les différents acteurs que sont la Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC), la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE), EDF et la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR).

Dès la fin mai 2022, le SDE 82 a relancé un nouveau marché subséquent pour la période du 2^{ème} semestre 2022 au 31 décembre 2024, auprès des fournisseurs retenus dans l'accord cadre initial. À l'issue de cette consultation, EDF Commerce est devenu attributaire du lot 2 et une nouvelle bascule a été effectuée le 1^{er} juillet 2022. Les changements successifs de fournisseurs ont engendré des difficultés dans le suivi des factures, activité qui a fortement mobilisé le service Evaluation des politiques publiques du Syndicat.





GROUPEMENT D'ACHAT GRANULÉS BOIS

Depuis sa constitution en 2018, la commune de Montbartier assurait le rôle de coordonnateur du groupement. En juin 2022, la commune de la Salvetat-Belmontet a pris la suite de cette coordination.

Au quotidien, le SDE 82 apporte une assistance administrative, technique et juridique auprès du groupement et du coordonnateur (évaluation des besoins, analyse des offres, mise à disposition des documents contractuels). Pour la saison de chauffe 2022/2023, le groupement était constitué de 36 membres, dont 30 communes (22 situées en Tarn-et-Garonne, 6 en Aveyron et 2 en Haute-Garonne) ; 2 communautés de communes (Grand Sud Tarn-et-Garonne, Lomagne Tarn-et-Garonnaise) ; le collège de Verdun-sur-Garonne ; le lycée de Montech ; 2 structures à vocation sociale : APIM le Barradis de Lavit-de-Lomagne et Solvielh à Vazerac.

Malgré les tensions d'approvisionnement de la ressource en bois, le rôle du groupement a été maintenu pour la saison de chauffe 2022-2023 selon un accord tacite conclu entre le fournisseur historique du groupement (Entreprise Deldossi), le coordonnateur et le SDE 82. L'approvisionnement, une tarification identique pour tous les membres et la livraison sans rupture de stock ont été assurés pour l'année 2022.

Évolution des tarifs

Période	Octobre 2021- Février 2022	Mars 2022- Octobre 2022	Novembre 2022	Décembre 2022
€ HT /tonne livrée	229	285	620	540



PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE : LE FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT

Un fonds de solidarité pour le logement (FSL) existe par département. Il apporte une aide financière au demandeur qui a des difficultés à payer les frais liés à son logement. Le SDE 82 abonde le FSL de sa contribution à hauteur de 25 000 € par an dans le cadre d'une convention partenariale avec le Conseil départemental et le Grand Montauban. Dans ce cadre, il participe mensuellement aux commissions plénières d'attribution des aides.

RÉFORME DE LA TAXE COMMUNALE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ÉLECTRICITÉ

La loi du 29 décembre 2020 de finances a réformé le régime de taxation de l'électricité. A compter de janvier 2023, le dispositif prévoyait le regroupement de l'ensemble des 3 taxes sur l'électricité :

- la taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE),
- la taxe départementale sur la consommation finale d'électricité (TDCFE)
- la contribution au service public d'électricité (CSPE) parfois nommée taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité (TICFE).

Cette réforme poursuit plusieurs objectifs : simplifier le dispositif existant, se mettre en conformité avec le droit européen et harmoniser sur la valeur haute, l'ensemble des taxes locales sur l'électricité. Un taux unique a été fixé au plan national et les taxes seront versées par les fournisseurs d'électricité directement aux services fiscaux de l'État (DGFiP), à charge pour ces derniers de reverser ensuite aux collectivités ou à l'autorité organisatrice (AODE) et aux conseils départementaux la part qui leur revient. En 2022, le SDE 82 a accompagné les communes dans le suivi de ces évolutions.



Moyens humains



33 agents*
Dont 6 contractuels



20 femmes



13 hommes



Moyenne d'âge =
45 ans

*au 31 décembre 2022

EVOLUTIONS DE CARRIÈRE, MOUVEMENTS DU PERSONNEL :

11 reclassements / revalorisation indiciaire

15 avancements d'échelon

2 avancements de grade

2 nominations suite à concours

7 entrées : **3** stagiairisations + **4** contrats

6 départs : **2** mutations + **2** démissions
+ **1** demande de disponibilité + **1** congé spécial

1 radiation des cadres (démission)



FORMATION

En 2022, les agents du SDE 82 ont eu accès à une large offre de formation et ont suivi 228 jours de formation :

127 sessions suivies majoritairement dans les domaines suivants : Hygiène et sécurité ; Gestes qui sauvent ; Trucs et astuces en bureautique ; compétence Eclairage public...



CONGÉS MALADIE & ACCIDENTS DE SERVICE

786 jours de congés maladie ordinaire

0 accidents de service



COMMUNICATION INTERNE

- Séminaire d'équipe consacré à l'évolution numérique des outils métiers le 23 juin
- « Vis ma Vie » afin de mieux appréhender les métiers des agents au Syndicat : retour collectif le 1^{er} décembre.



Restitution journée « Vis ma vie ».

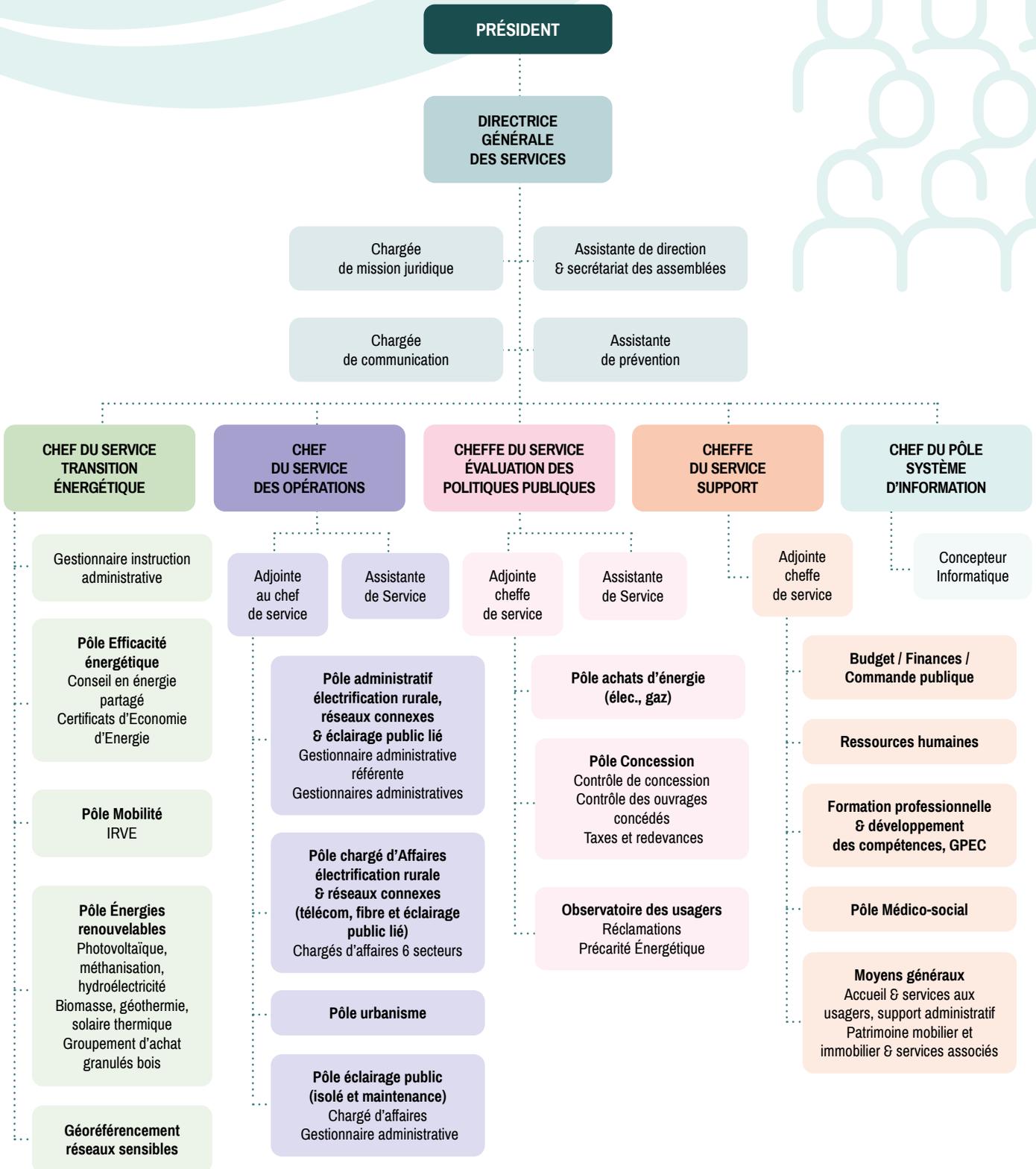
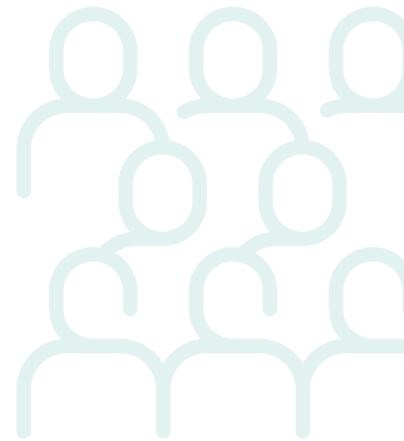


ACTION SOCIALE

Participations du SDE 82 :

- Chèque-déjeuner : 22 370 euros
- Cotation au CNAS : 9 024 euros
- Protection sociale complémentaire : 5 892 euros

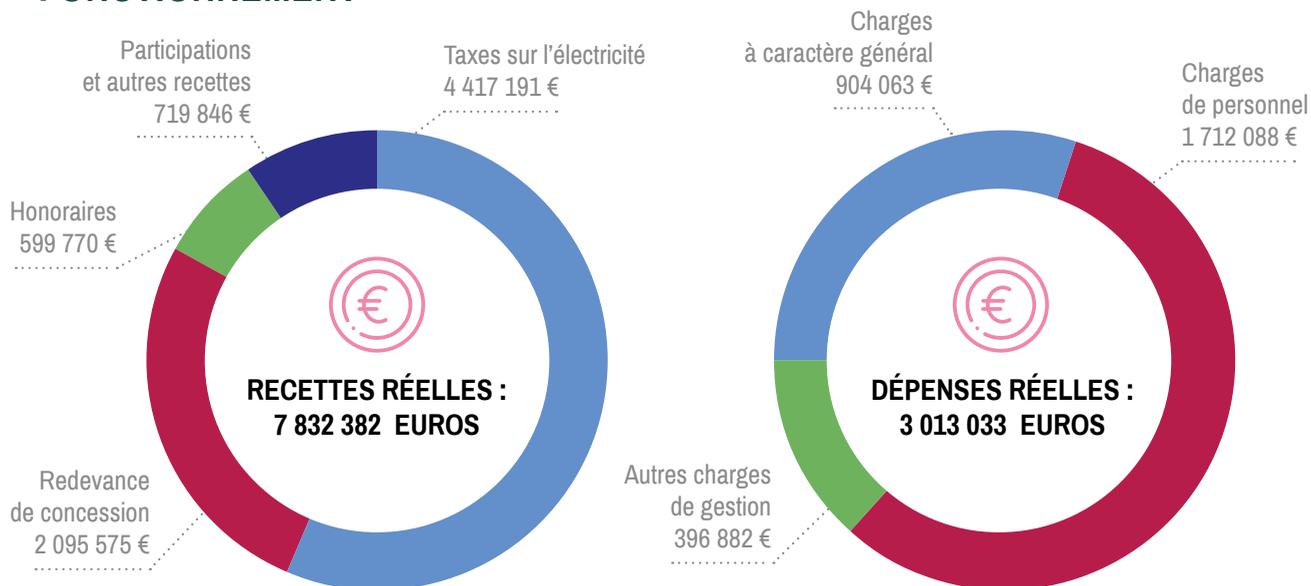
L'ORGANISATION DES SERVICES DU SDE 82



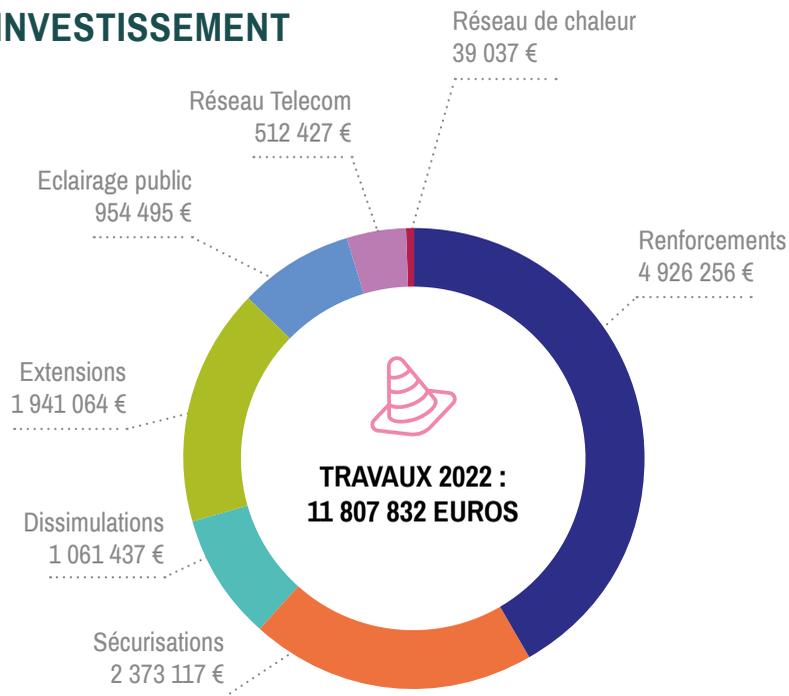
Ressources financières



FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT



MONTANT DES FONDS COLLECTÉS AUPRÈS DES FINANCEURS

7 160 675 €

FACE	4 218 027
DÉPARTEMENT	512 090
COMMUNES	323 477
PÉTITIONNAIRES	1 035 950
ENEDIS	893 019
ORANGE	178 112





Liste des acronymes utilisés

ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie AODE : autorité organisatrice de la distribution d'énergie

DDT : Direction Départementale des Territoires

EnR : Energies Renouvelables

EP : Eclairage Public

SDE 82 : Syndicat Départemental d'Énergie du Tarn-et-Garonne

SD IRVE : Schéma directeur Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques

SEM : Société d'Économie Mixte

TRV : tarif réglementé de vente

TCCFE : Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité



DISTRIBUTION
ÉLECTRIQUE



ÉCLAIRAGE
PUBLIC



TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE



DISTRIBUTION
DE GAZ



ÉCOMOBILITÉ

Le Service public de l'énergie en Tarn-et-Garonne au service des 195 communes

Le Syndicat Départemental d'Énergie de Tarn-et-Garonne est autorité organisatrice depuis 1938 pour la distribution publique d'électricité en lieu et place des 195 communes qu'il représente. Il développe et modernise le réseau électrique (plus de 12 millions d'euros de travaux en 2021). Il assure la défense des usagers qui ont conservé EDF comme fournisseur dans le cadre des tarifs réglementés de vente. Enfin, il concourt à de nombreuses actions de transition énergétique : maîtrise de la demande énergétique, accompagnement à la rénovation des bâtiments, installation de chaufferies bois et réseaux de chaleur, soutien au développement des énergies renouvelables...

Il exploite également le service public des bornes de recharge pour les véhicules électriques et coordonne un groupement de commande d'achat d'énergie dans l'intérêt de ses adhérents.



Syndicat Départemental d'Énergie de Tarn-et-Garonne

Syndicat Départemental d'Énergie de Tarn-et-Garonne

78, avenue de l'Europe • 82 000 Montauban

Tél : 05 63 21 09 00 • sdetg@sdetg.fr

